



**Bio Ariège-Garonne**  
Fusion du CIVAM Bio 09 et d'ERABLES 31



**Gab 65**  
Le groupement de l'Agriculture BIO des Hautes Pyrénées



**Les BIOS du Gers**  
Le Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques

## Rencontre régionale sur l'abattage mobile

**Le mardi 8 mars 2022 à PRAT-BONREPAUX (Ariège) – Une rencontre Bio Occitanie coorganisée par Bio Ariège-Garonne, le Gab65 et les Bios du Gers**

Le mardi 8 mars dernier se tenait une rencontre régionale sur l'abattage mobile à Prat-Bonrepaux dans l'Ariège. Coorganisé par les réseaux Bios d'Occitanie, la rencontre avait pour objectif de faire se rencontrer les acteurs sur des thématiques d'abattage et d'actualités sur les outils mobiles en Occitanie et en France.



Nous sommes très heureux de vous annoncer que la journée a tenu ses promesses et ceux grâce aux nombreux partenaires et intervenants, à la soixantaine de participants, et à tous ceux ayant contribué au contenu abordé lors des échanges.

### Introduction de Frédéric Cluzon, éleveur bovin allaitant AB et élu Bio Occitanie :

*Frédéric Cluzon (à droite sur la photo)*



Le sujet de l'abattage mobile et de l'abattage à la ferme est important pour notre réseau et pour les éleveurs en général car nous trouvons essentiel de réintégrer le processus de mise à mort dans animaux dans le processus d'élevage et de métier d'éleveur. Le cahier des charges Bio prend en compte tout un panel de mesure en faveur du bien-être animal et encourage les aménités sociaux-environnementales.

L'amélioration des conditions d'abattage ne peut être dissocié de ces objectifs, surtout quand il s'inscrit dans une relocalisation des filières et dans une sécurisation des outils de proximité.

### Etudes des abattoirs d'Occitanie par INTERBEV :

Parler d'abattoirs quand on parle d'abattage... Quoi de plus normal ? D'autant plus que l'abattage mobile ne pourra se développer sans ces structures, au contraire ! Il reste 29 abattoirs sur la région avec des répartitions assez intéressantes (sauf sur quelques départements) mais beaucoup des structures sont vieillissantes et ont du mal à se maintenir. Or c'est là le combat du maintien de l'élevage sur le territoire et des filières locales...



*Jean-Pierre Lasgouzes, Directeur INTERBEV Occitanie*

Dans le cadre du plan de relance, deux tiers des structures ont engagé de nouveaux investissements mais il reste des carences et beaucoup de craintes. La baisse du nombre d'éleveurs, les menaces du réchauffement climatique, le manque d'attrait pour la profession et le manque de formation... Le bien-être animal est important mais le bien-être humain l'est tout autant si ce n'est plus. Les craintes de non rentabilité et de courses au rendement pèsent sur les esprits. Les normes sanitaires sont également très exigeantes. La crainte vis-à-vis de la pratique est donc surtout dans la capacité de mise en œuvre sanitaire et technique. A noter que la stratégie de développement territorial est en train d'évoluer avec un retour d'intérêt pour des structures de proximité : un petit abattoir peut être rentable s'il est bien dimensionné !

## Les travaux de tout un réseau : La confédération Paysanne !



Des éleveurs et collectifs de la confédération paysanne travaillent depuis plusieurs années sur la question et essayent de mettre en place avec leurs partenaires et l'état des expérimentations. Un Vade-mecum technique des conditions de mise en place d'une activité complémentaire de caisson mobile d'abattage vient d'être rendu public. Pas directement validé par les services de l'état mais travaillé avec leur collaboration, il permet de résumer les conditions de mise en place de ce type d'outil. Une réelle avancée depuis la parution d'une autorisation d'expérimentation en 2018. Nous sommes passés aujourd'hui d'une obligation de moyen à une obligation de résultat.

Les principaux éléments à retenir de l'intervention (Vade-Mecum disponible dans l'espace ressource) :

- L'abattage mobile ne vient pas en concurrence avec l'abattage traditionnel mais en complémentarité. Le cadre de mise à mort et de prise en charge de la carcasse reste dans le PMS de l'abattoir.
- Le fait que ce soit une obligation de résultat permet d'imaginer différents modèles tant qu'ils respectent les règles sanitaires et règlementaires. Ainsi pour l'instant les expérimentations devraient se faire dans le cadre d'outils avec maximum 100 Km de rayon de distance et 1H00 de route pour acheminer la carcasse vers la zone de découpe mais il n'y a pas de limite aujourd'hui fixée si ce n'est l'obligation de normes qualité.
- Il sera possible de faire appel à un vétérinaire mandaté en amont de l'abattage mais qui n'aura pas forcément besoin d'être présent au moment de l'abattage. Le contrôle post mortem se fera de toute façon dans l'établissement agréé qui réceptionne la carcasse.
- Des aménagements sont à prévoir pour assurer les manœuvres d'étourdissement à la ferme (contentions, sécurité...) et pour acheminer la carcasse du caisson vers le lieu de travail de la carcasse. D'où l'importance de travailler dans le dialogue entre collectifs et opérateurs.

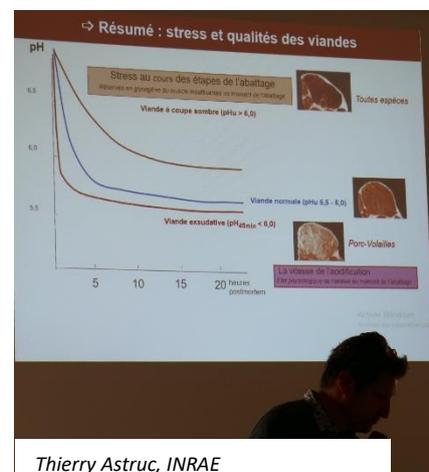
### En réduisant le stress, on améliore la qualité de la viande... :

Tout l'enjeu de beaucoup d'éleveurs réside également dans la qualité du produit fini. Or le stress impacte la qualité de la viande.

Thierry Astruc, du pôle qualité viande de Clermont Ferrand (INRAE) nous a notamment mit en avant des travaux pas si récents qui démontrait déjà l'impact du stress sur la qualité de viande et avaient pour l'occasion expérimenté l'abattage sur site.

Il est surtout important de retenir que deux points sont essentiels :

- Limiter le stress de l'animal avant abattage tant dans la contention que dans le choix des outils de mise à mort (Le pistolet



Thierry Astruc, INRAE

est par exemple privilégié dans les projets d'expérimentations en cours car moins de risque de pétéchies qu'avec l'électronarcose) ;

-Dans tous les projets la technologie de conservation et transformation de viande post abattage devra être mûrement réfléchi afin d'éviter toute dégradation de la qualité (saisie trop fort par le froid, matériel adapté, personnel qualifié...)

### Témoignages sur des initiatives en cours :

#### Stéphane Dinart, éleveur pionnier de l'abattage à la ferme :



[abattagealternatives.wordpress.com](http://abattagealternatives.wordpress.com)

Stéphane Dinart est éleveur en Dordogne. En 2008, il décide que ces animaux n'iront plus à l'abattoir malgré un département plutôt bien fourni en outils. Il décide alors de créer un labo sur sa ferme et de s'entourer de professionnels pour effectuer la mise à mort et la découpe. Son objectif, remettre les conditions d'élevage et le bien-être animal au cœur de sa pratique. En 2013, il lit des travaux de Jocelyne Porcher (INRAE de Montpellier) et la contacte. Ensemble, ils vont former le collectif « Quand l'abattoir vient à la ferme » et décident de militer pour autoriser le développement des abattoirs mobiles. D'un point de vue technique, cela représente de

l'organisation mais c'est un choix et il doit être possible. D'autres pays à l'échelle européenne ont déjà autorisé l'abattage à la ferme ou l'abattoir mobile et de nombreux collectifs sont à l'initiative de projets ou émergent encore. C'est une réelle attente du consommateur dans une démarche de consommation de viande bio, locale et responsable.

#### David Grangé, éleveur bovin allaitant pour un caisson mobile en Ariège :

Depuis plus de 5 ans, une dizaine d'éleveurs ariégeois et notamment David (photo ci-contre), discutent avec l'abattoir de Saint-Girons, les élus, et les services vétérinaires ariégeois pour expérimenter l'utilisation d'un caisson d'abattage bovin T Trailer. Les feux sont plutôt au vert. Mais malgré un déploiement de moyen pour les modes d'emploi (l'intégration du caisson dans le plan de relance de l'abattoir de Saint Girons en témoigne), les expérimentations tardent à s'effectuer.

Il est vrai que la réglementation a évolué, la demande sociétale est là, et l'état écoute et discute avec les partenaires du terrain. Malgré cela le groupe Ariégeois se confronte à ce que beaucoup de collectifs constatent également : La mise en œuvre est beaucoup plus difficile et cela pour beaucoup de raisons ! Crainte sanitaires, difficultés à faire bouger les lignes, craintes techniques et économiques... Pourtant, les éleveurs sont prêts, ils attendent à ce que la machine se mette en route. Pour débloquer la situation, il faudra certainement enfin pouvoir mettre en œuvre la mise à mort mais il rappelle que ça ne se fera qu'avec des abattoirs et le suivi des services de l'état. Si l'Ariège n'y arrive pas des discussions avec la direction d'un autre abattoir pourra s'effectuer ?



## L'abat Mobile de l'Hérault, un projet politique porté par la Conf'34 et Emilie Dequiedt :



« L'abattage mobile est un allié, pas un concurrent ! ». Le projet de l'Hérault est né autour d'échanges entre éleveurs. Un seul abattoir présent sur le département et épinglé par L214. Les mesures correctives doivent être apportées et les éleveurs ont besoin de cet outil. Le projet est donc avant tout politique. C'est cette entrée qui est nouvelle et vraiment très importante dans ce projet. « La majorité des groupes cherchent des solutions techniques. Nous, nous souhaitons mettre tout le monde autour de la table pour trouver des

solutions ensemble. » C'est donc dans une ambiance plus sereine que le groupe a décidé de travailler avec l'abattoir municipal et les acteurs se sont entourés de partenaires politiques et scientifiques (INRA) pour redéfinir leurs besoins et voir comment faire en sorte que chacun puisse y trouver son compte. Cadences, métier de mise à mort, transports, bien-être... après une grosse phase de réflexion, c'est donc vers un caisson multi-espèce que ce sont tourné les Héraultais. Le budget bien calibré et les partenaires bien définis, ils savent que la technique sera désormais à adapter pour répondre aux objectifs et espèrent pouvoir expérimenter cette année.

### Mais quand les outils d'abattage viennent également à manquer sur le territoire ...?

Et bien c'est Olivier Lozat du groupe de l'Aude qui vient nous soumettre d'autres idées, et initiatives. Parmi les solutions envisageables et qui pourraient répondre à certaines problématiques, deux retiennent spécifiquement notre attention :

La mise en place de la pratique diminue les volumes travaillés quotidiennement. Les coûts augmentent donc. Dans l'Aude, ce sont les éleveurs qui se sont formés au métier de tâcherons en récupérant l'abattoir de Limoux. Repenser son métier, revoir les portages, les métiers. Des solutions il en existe, il faut trouver celle qui est adaptée au territoire. C'est comme pour la question de la durée/distance entre le lieu de mise à mort et le lieu de réception de la carcasse. Limoux reste éloignée de beaucoup de secteurs d'élevage. Pourquoi ne pas réfléchir alors à des zones stratégiques pour remettre ne place des placettes intermédiaires permettant de réceptionner les carcasses travaillées. Les déchets et effluents pourront quant à eux être acheminés par la suite au lieu prévu à cet effet. Pour cela il faut chiffrer des outils de découpes, trouver les partenaires, budgétiser... mais comment redynamiser un élevage sur un territoire si l'on ne répartit pas plus de petits outils à la place d'investissements très importants sur un même secteur ? Une rencontre riche en échange, en expérience et en émotion. Il reste du travail mais de belles initiatives avancent. Il nous reste désormais à suivre les évolutions de ce travail. Vous pourrez retrouver le détail des présentations sur les sites des partenaires ressources et des collectifs.



Olivier Lozat, Confédération paysanne de l'Aude

Synthèse réalisée par Julien Cantegreil et Loïc Labidalle, avec l'appui des partenaires et financeurs :